

# AVEC LE SOUTIEN DE







# Sommaire

Preambule	3
Présentation	4
Fonctionnement	6
Contact	8
Specimen Contrat de marrainage	9



# Préambule

La charte de l'entrepreneuriat féminin mise en place en 2013 a pour objectif de favoriser l'entrepreneuriat des femmes, avec 40% de femmes cheffes d'entreprise d'ici à 2017. Pour ce faire, un état des lieux de l'entrepreneuriat des femmes a été réalisé, et ses résultats révèlent les nombreux freins auxquels sont confrontées les créatrices : insuffisance de formation, d'accompagnement et de soutien, isolement et déficit de rôles modèles divers.

Sur la base de ce diagnostic, 20 propositions ont été présentées, parmi lesquelles, l'incitation des entrepreneures à sortir de l'isolement, développer les modes d'accompagnement personnalisés sur les trois premières années de vie de l'entreprise : par les réseaux et associations mais aussi mentorat / tutorat / parrainage marrainage bénévole par des cheffes d'entreprise.

Créé en 2013, le club business ladies 12 rassemble aujourd'hui près de 50 entrepreneures du département. Le club a pour objectif de favoriser le développement des activités de ses adhérentes et la promotion de l'entrepreneuriat féminin par le partage d'expérience, de service et le développement d'un réseau d'entrepreneures et de partenaires privés et institutionnels.

C'est dans ce cadre que le club développe de nombreuses actions dans la droite ligne des propositions de la charte de l'entrepreneuriat féminin, avec notamment la mise en place du marrainage.

Présentation





# Qu'est-ce-que le marrainage?

Basé sur l'entraide et la solidarité, le marrainage est la mise en relation d'une marraine et d'une filleule. La marraine, cheffe d'entreprise aguerrie, partage bénévolement son expérience, ses conseils et son réseau avec sa filleule, nouvelle créatrice. La marraine participe ainsi à la réussite d'un projet, de façon bénévole et désintéressée. et contribue de façon directe à multiplier les chances de succès d'une jeune cheffe d'entreprise.

# Qui peut être marraine?

Toute entrepreneure reconnue comme cheffe d'entreprise expérimentée

# Qui peut être filleule?

Toute créatrice d'entreprise souhaitant bénéficier de l'appui et du soutien d'une entrepreneure aguerrie

# Comment ça marche?

Le club est responsable :

- de l'organisation matérielle du marrainage
- de la constitution des binômes et de la 1ere rencontre entre marraine et filleule.
- du suivi et du bon fonctionnement du marrainage
- de recueillir les éléments du bilan réalisé par la marraine et sa filleule en fin de cycle de marrainage.

Les cycles de marrainage sont d'une durée de 6 à 12 mois, sur la base d'entretiens individuels, en face à face pour le 1er entretien, les entretiens suivants pourront se faire par différents moyens de communication : téléphone, email, sms, webcam,...

La marraine n'a qu'une filleule à la fois et la filleule n' a qu'une filleule à la fois.

# Contrat de marrainage

Le marrainage est cadré par un contrat établi entre la marraine, la filleule et le club. Le contrat précise les objectifs et engagements des 3 signataires, qui s'engagent à en respecter les termes.





# Le marrainage

2

Sélection des candidates et composition des binômes

### La composition des binômes

Les entrepreneures désireuses de rejoindre le dispositif sont reçues dans le cadre d'entretiens individuels qui permettront au bureau de composer les binomes.

- filleules:
- tion général une réunion d'infor ndidate marraines et filleule:
- une réunion d'information desti
- une réunion d'information des aux futures filleules



# e en 4 étapes

Première rencontre marraine et filleule

## La composition des binômes

La première rencontre entre la marraine et sa filleule est encadrée par le club. Elle conduit à la signature du contrat de marrainage et au démarrage de l'accompagnement.



# Le démarrage de l'accompagnement

L'accompagnement s'ar cule autour de rencontres régulières entre la marraine et sa filleule. A l'exception de la 1ere rencontre, les entretiens peuvent s'effectuer par différents mode de communication : téléphone, webcam, mail, sms,.... Un bilan est établi à la fin du dispositif.

# Vous souhaitez devenir marraine ou filleule?

# Contactez-nous

# **Club Business Ladies 12**

Association loi 1901 immatriculée auprès de la Préfecture de l'Aveyron sous le numéro 20130029

## Vos contacts

#### **Bureau**

Renée Gonthier-Agaya Présidente 06 30 38 37 15

## Coordination

Chloé Nortier Coordinatrice 06 63 04 23 93

# Permanences d'accueil

Les 2e et 4e jeudis du mois : 10h-12h30

Sur rdv: nous contacter

contact@businessladies12.com www.businessladies12.com



# Contrat de Marrainage

# 

Membre du Club Business Ladies 12, Association Loi 1901 immatriculée auprès de la Préfecture de l'Aveyron sous le numéro 20130029, représentée par Renée Gonthier-Agaya, Présidente dont le siège est situé 15 avenue Tarayre 12000 Rodez, ci-après dénommée le **Club Business Ladies 12** 

#### 1 Engagement de la Marraine

Afin d'être respectueuse de l'esprit et des valeurs du marrainage, la Marraine devra remplir plusieurs conditions:

- Etre reconnue comme une chef d'entreprise expérimentée.
- Etre neutre par rapport à l'entreprise, autrement dit, elle ne devra se trouver ni dans une situation de concurrence directe, ni dans une situation susceptible de nuire au succès de la mission de marrainage.
- Etre membre du Club Business Ladies 12.

La Marraine, M	accepte de fournir	à sa Filleule, M		
à titre personnel, désintéressé et gratu	uit, tous avis, informations ou intro	ductions susceptib	les de contribuer	à la
réussite et au développement de l'activi	té de sa Filleule. La Marraine ne lu	i prodigue que les	conseils, avis, poir	nts de vue,
recommandations qu'elle juge adaptés	à la situation décrite par la Filleul	e. La Marraine fait	profiter de son ré	seau à sa
Filleule, en privilégiant les membres d	u club si possible.			

La Marraine s'engage à faire le point avec sa Filleule 1 fois par mois.

**La Marraine**, pour garantir la pérennité de l'aide ainsi proposée, s'engage à fournir son assistance pendant .......... mois. Elle sera attentive à ne pas se substituer à la personne qu'elle Marraine et se gardera de toute prise de décision au sein de l'entreprise marrainée. Elle est tenue à une obligation de confidentialité des informations données par sa Filleule.

La Marraine s'engage à être membre et respecter les valeurs du club Business Ladies 12 énoncées dans la charte du club.

## 2 Engagement de la Filleule

La Filleule est consciente que les décisions pouvant découler des conseils et avis donnés par sa Marraine lui appartiennent exclusivement et qu'elle demeure responsable des actions qu'elle réalisera des décisions et positions qu'elle prendra. En aucun cas, la Marraine ne pourra être tenue pour responsable des actions réalisées par la Filleule qui conserve l'ensemble des droits et des responsabilités qui sont liées à l'exercice de son activité.

**La Filleule** déclare être consciente qu'elle conserve une totale liberté quant aux appuis extérieurs (avis, consultations d'experts en matière juridique, fiscale, commerciale, stratégique,...) auxquels elle peut avoir recours, en privilégiant, toutefois, et dans la mesure du possible, les membres du club.

**La Filleule** s'engage à être membre et respecter les valeurs du club Business Ladies 12 énoncées dans la charte du club.

La Filleule est tenue à une obligation de confidentialité des informations données par sa Marraine.

#### 3 Engagement du Club Business Ladies 12

Le Club Business Ladies 12 s'engage à veiller au bon fonctionnement des binômes ainsi créés par envoi d'un questionnaire à 3 mois et à 6 mois de marrainage à remplir par la Filleule et la Marraine, afin de valider le marrainage.

Le Club Business Ladies 12 s'engage à ne divulguer aucune information confidentielle dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la présente action. Aucun dommage ne pourra être exigé du club, en cas notamment d'annulation du marrainage et ce quel qu'en soit le motif ; de non-respect, par la Marraine ou la Filleule, de la présente charte et notamment de leur obligation de confidentialité.

#### 4 Litige

La Marraine, la Filleule, le club s'engagent à s'efforcer de résoudre de façon amiable tout différent pouvant survenir relatif aux dispositions de la présente charte. Si une Marraine ou une Filleule considère que son binôme ne respecte pas la présente charte, elle en informera par écrit le Club.

#### 5 Démission

Enit à

S'agissant d'une aide bénévole, la Filleule ou la Marraine pourront mettre fin aux rapports découlant de la présente charte à tout moment. Toutefois celle qui souhaite mettre fin à ce marrainage en avisera préalablement le Club.

on traic avamplaires originally

le	, en dois exemplanes of	igiliaux,
La Marraine	La Filleule	Le Club



# **MARRAINAGE: BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT**

Vos Nom et Prénom	
Entreprise	
Vous êtes	
□ marraine	
☐ filleule	
Nom et prénom de votre marraine/filleule	
Entreprise	
1. Quel(s) était(ent) l'(les)objectif(s) fixé(s) au départ (s'il y a lieu) ?	
☐ Aide au développement d'activité ☐ Créer/développer un réseau ☐ Autre, précisez dans le cadre ci-dessous :	
2. Sur quels sujets ont porté vos échanges ?	

3. Quelle a été la forme et fréquence de vos échanges (mail, tél., rencontres) ?
4. Qu'est-ce que le marrainage vous a apporté ?
5. Le recommanderiez-vous comme méthode d'accompagnement pour de jeunes créatrices ?
□Oui
□Non
6. Pensez-vous garder contact avec votre marraine/filleule?
□Oui
□Non
Si oui, sous quelle forme?
7. Seriez-vous prête à témoigner de votre expérience de filleule/marraine ? □ Oui □ Non
LINOII

8. D'une manière générale, vous êtes:
□très satisfaite,
□ satisfaite,
peu satisfaite,
pas du tout satisfaite de votre expérience
9. Pourquoi?